



Mâcon, le 2 mars 2020
14h45

INFORMATION Coronavirus – Covid 19

A cette heure, en l'absence de cas confirmé et de groupe de cas confirmés (« cluster ») en Saône-et-Loire, les mesures applicables en matière de rassemblements sont celles définies au niveau national :

- tous les rassemblements de plus de 5000 personnes en milieu confiné sont annulés ;
- les rassemblements, y compris en milieu ouvert, qui conduisent à des mélanges avec des personnes issues de zones où le virus circule possiblement, pourront, au cas par cas, être annulés par les maires en lien avec le préfet.

Pour préserver sa santé et celle de son entourage, des gestes simples sont à adopter :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Porter un masque quand on est malade.

Pour se tenir informé :

- consulter le site internet <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Suivre les réseaux sociaux de la Préfecture de Saône-et-Loire : Twitter et Facebook @Prefet71
- numéro vert gratuit sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : [0 800 130 000](tel:0800130000).



[Contacts :](#)

Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter et Facebook @Prefet71